

# COLLOQUE SUR LA CONFESIONNALITÉ DES ÉCOLES

---

Le 26 septembre dernier, plus de 15 associations professionnelles d'enseignants, auxquelles se sont joints des observateurs, ont participé à un colloque organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec sur la confessionnalité des écoles.

La démarche entreprise par le CPIQ avait pour but d'apporter un éclairage pédagogique au débat sur la confessionnalité des écoles.

Les participants ont ainsi pu échanger avec les quatre confédérations qui ont présenté leurs positions de façon très intéressante.

Selon Monsieur Daniel Baril, représentant le Mouvement Laïque Québécois, l'école laïque paraît la plus fidèle à la réalité sociale actuelle, permet la séparation effective de l'Église et de l'État, est accessible à tous sans distinction, assure une véritable égalité en droit et en pratique de la liberté de conscience et de religion, pose les conditions nécessaires pour un véritable projet éducatif pluraliste et ne brime les droits et libertés de personne. Pour Monsieur Jacques Constantin du Regroupement Scolaire de l'Île de Montréal, la vraie solution aux problèmes que soulève le caractère confessionnel des écoles est l'école publique pluraliste. Selon lui, cette école répondrait de façon pratique et réaliste aux besoins actuels de la société québécoise.

L'exposé de Monsieur Serge Larivée de l'École de Psycho-Éducation a démontré que la catéchèse scolaire au primaire risque de constituer une entrave au développement intellectuel de l'enfant. La présentation du programme de l'enseignement religieux au cycle primaire laisse voir des liens de parenté avec le concept de dogmatisme. La catéchèse est présentée comme un contenu qui n'a rien de scolaire. On insiste surtout sur le fait que les enfants du primaire ne possèdent pas les structures cognitives pour assimiler un tel contenu. Qui plus est, sa présentation est susceptible de contribuer à retarder l'accès aux structures cognitives permettant justement d'assimiler un tel contenu, la pensée formelle. D'après le Père Marc Lortie, o.m.i., de l'Assemblée des Évêques du Québec, l'école confessionnelle catholique est un modèle possible pour le Québec d'aujourd'hui, et ce modèle malgré ses difficultés est souhaitable pour un très grand nombre de personnes.

Après débat de la question, la position du CPIQ est la suivante:

1. Que le Québec procède à la déconfessionnalisation

de toutes les structures scolaires, c'est-à-dire:

- 1.1.1. un système scolaire unique, donc la fusion des deux réseaux catholique et protestant;
- 1.1.2. la disparition des fonctions assumées par les sous-ministres de foi catholique et de foi protestante, ainsi que celles dévolues aux comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'Éducation; la redéfinition de la composition du Conseil supérieur de l'Éducation en fonction de critères autres que la confessionnalité;
- 1.1.3. la disparition des commissions scolaires catholiques et protestantes au profit de commissions scolaires neutres, comme le sont les conseils de ville et les municipalités.
- 1.2. Que le nouveau statut des écoles en soit un d'écoles communes, ouvertes à tous, sans référence à l'appartenance ou à la pratique religieuse.
- 1.3. Que l'on instaure un système d'option entre le cours d'enseignement moral laïc et le cours d'enseignement religieux, confessionnel ou non.

2. Attendu la nécessité d'éclairer le débat sur l'aspect pédagogique d'un enseignement catéchistique auprès de jeunes n'ayant pas atteint un stade formel dans leur développement cognitif;

Attendu les travaux exploratoires sur le sujet de Serge Larivée;

Que l'on demande au ministère de l'Éducation de subventionner les recherches permettant d'analyser les conséquences d'un enseignement catéchistique sur le développement cognitif des enfants.

---

1. Communiqué du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec.